

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Politiques sécuritaires (France) > Police, armes (France) > **Jacques Toubon, le Défenseur des droits, demande la suspension des (...)**

Jacques Toubon, le Défenseur des droits, demande la suspension des lanceurs de balles de défense

jeudi 17 janvier 2019, par [AFP](#) (Date de rédaction antérieure : 17 janvier 2019).

L'utilisation de ces armes est très critiquée après que de nombreux manifestants ont été blessés, parfois grièvement, lors de rassemblements de « gilets jaunes ».

Haro sur les lanceurs de balles de défense (LBD), une arme utilisée par les forces de l'ordre et qui a causé de nombreux blessés ces dernières semaines [EESF (article 46427), [« Gilets jaunes » à Bordeaux : questions sur les circonstances de la blessure d'un manifestant placé en coma artificiel.](#)]]. Jeudi 16 janvier, c'est le Défenseur des droits, Jacques Toubon, qui a demandé leur suspension en raison de leur « dangerosité ».

« Annulons le risque qui existe de dangerosité de ces armes en suspendant leur utilisation », a-t-il déclaré, précisant que sa proposition vise à « prévenir plutôt que soigner ». M. Toubon avait préconisé, dans un rapport remis le 10 janvier 2018, l'interdiction de l'usage de ces armes dans le cadre du maintien de l'ordre en raison de leur « dangerosité » et des « risques disproportionnés » qu'ils font courir.

« Nous avons déterminé, à partir des cas qui nous sont soumis, que l'usage des LBD 40 x 46 pouvait présenter une grande dangerosité, a-t-il expliqué jeudi matin sur RTL. Nous avons demandé un moratoire, nous avons demandé que tout ça soit réétudié. Je l'ai encore fait dans un rapport déposé il y a un an. »

L'utilisation de ces armes dites de force intermédiaire est très critiquée ces dernières semaines après que de nombreux manifestants ont été blessés, parfois grièvement au visage, lors des rassemblements de « gilets jaunes ». « J'espère que devant l'évidence aujourd'hui de la dangerosité de ces armes de forces intermédiaires le gouvernement prendra des dispositions », a ainsi ajouté M. Toubon.

Entre « 80 et 90 blessés graves » depuis novembre

David Dufresne, un journaliste spécialisé sur les questions de maintien de l'ordre, estime qu'il y a eu en France, depuis la fin novembre 2018, « entre 80 et 90 blessés graves, beaucoup à la tête » par des tirs de LBD ou de Flash-Ball – certains sont encore utilisés. Parmi ces personnes « pas loin d'une quinzaine auraient perdu un œil », selon lui. Sans relâche, il recense les cas sur son compte Twitter [\[1\]](#).

Dans une note obtenue mercredi par l'AFP [\[2\]](#), le directeur général de la police nationale (DGPN), Eric Morvan, juge globalement justifié le recours aux LBD au cours des récentes mobilisations, mais a rappelé que leur utilisation doit être proportionnée et que le tir doit viser « exclusivement le torse ainsi que les membres supérieurs ou inférieurs ».

Le 7 décembre, environ 200 personnalités, dont plusieurs députés de l'opposition de gauche, mais aussi des écrivains, des cinéastes, des sociologues et des historiens, avaient appelé le gouvernement à cesser « immédiatement » d'utiliser des lanceurs de balles automatiques pour réprimer les manifestations.

AFP

Notes

[1] <https://twitter.com/davduf>

[2] https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2019/01/16/le-directeur-de-la-police-nationale-ra-ppele-aux-policiers-les-conditions-d-utilisation-des-lbd_5409968_1653578.html